



Le génie pour l'industrie

Bonjour,

Vous recevez ce courriel à titre d'étudiant international d'un établissement partenaire admis à la session d'hiver 2021 dans l'un de nos programmes de cycles supérieurs.

Malgré la crise de la COVID-19 qui sévit actuellement dans le monde et des restrictions de voyage, l'ÉTS veut tout de même vous encourager à débiter votre projet d'études pour l'hiver.

Si vous êtes en mesure de voyager au Canada et que vous êtes admissible selon les [directives annoncées le 20 octobre 2020 par le gouvernement du Canada](#) concernant l'ouverture des frontières aux étudiants étrangers sous certaines conditions, veuillez nous en informer et nous transmettre vos documents d'immigration numérisés *dans l'ordre suivant* : certificat d'acceptation du Québec-CAQ, permis d'études, passeport, certificat de naissance ainsi qu'une preuve d'assurance, s'il y a lieu à l'adresse admission@etsmtl.ca en indiquant votre code permanent **dès votre arrivée au Québec**.

Si vous n'êtes pas en mesure de voyager au Canada, il sera possible de suivre les cours à distance, sous certaines conditions. Cette mesure exceptionnelle vous permettra de ne pas retarder le début de vos études à l'ÉTS. Voici des informations de première importance à connaître ainsi que la procédure à suivre afin d'être autorisé à débiter la session d'hiver 2021 à distance :

a) Documents d'immigration

- Vous devrez transmettre vos documents d'immigration numérisés *dans l'ordre suivant* : certificat d'acceptation du Québec-CAQ, la lettre d'introduction du permis d'études / ou l'approbation de principes / ou la preuve de demande du permis d'études, passeport, certificat de naissance à l'adresse admission@etsmtl.ca en indiquant votre code permanent **au plus tard le 14 décembre 2020**.

De plus, pour suivre les études à distance, des modalités particulières sont mises en place :

b) Paiement des droits de scolarité *si vous ne faites pas partie d'un programme en échange*

- Le paiement des droits de scolarité devra être fait par transfert international. Vous trouverez la procédure à suivre [ici](#);

- Les dates de paiement sont indiquées au [calendrier universitaire](#); vous devrez absolument les respecter;
- Il n'y aura aucune couverture d'assurances maladie et hospitalisation et aucun frais à cet égard à acquitter, tant que vous ne serez pas sur le territoire canadien.

c) Exigences techniques minimales pour suivre l'enseignement à distance

- Vous devrez avoir accès à un ordinateur, à un microphone et à une caméra. Vous devrez avoir un accès à internet, idéalement une vitesse de 10Mb/s ou plus. De plus, vous devrez être en mesure de vous connecter à [Zoom](#).

d) Autres considérations

- Nous vous recommandons de consulter l'[horaire](#) des cours de cycles supérieurs de la session d'hiver 2021. Quelques cours seront offerts en présence (vous ne devez évidemment pas vous y inscrire). De plus, comme il nous est impossible de déplacer l'horaire des cours afin de vous éviter tout décalage horaire, il vous appartiendra d'en tenir compte.
- L'école favorise la tenue des examens en présence, si les conditions socio-sanitaires le permettent. Un comité est à trouver des solutions pour la communauté étudiante internationale, de type co-modale, c'est-à-dire en présence pour ceux qui pourraient arriver au pays ou à distance pour ceux qui demeureront à l'international.

En demeurant inscrit, vous acceptez de vous conformer à ces modalités particulières de la session d'hiver 2021.

Vous avez le choix de reporter votre admission à une session ultérieure. Pour ce faire, de votre portail [Omnivox](#), accéder à votre demande d'admission déjà acceptée dans la section « Mes demandes d'admission », puis sélectionner « Demander un report », choisir la session de report souhaitée et en inscrire la raison.

Prendre note qu'à la date butoir, si nous n'avons pas reçu vos documents ni de demande de report d'admission à une autre session, nous procéderons à l'annulation de votre inscription ainsi qu'à la fermeture de votre dossier.

Pour tout questionnement sur les documents d'immigration, nous vous invitons à consulter notre site web au lien suivant : [Immigration : documents officiels et démarches à entreprendre](#) ou à écrire à etudiantsetrangers@etsmtl.ca.

Toute autre question doit être transmise à l'adresse admission@etsmtl.ca en prenant soin d'indiquer votre code permanent.

En espérant que ces modalités vous permettront de ne pas retarder le début de votre parcours auprès de notre institution, nous vous souhaitons la santé et espérons pouvoir vous compter virtuellement ou en présence parmi nous pour la session d'hiver.

L'équipe du Bureau de la registraire